

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE ST PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU VENDREDI 7 NOVEMBRE 2014 17H00**

Présents: M. BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme GOSSET Julie, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, M. RODRIGUEZ Antoine.

Absents : Mme MIGNARD Sarah, Melle PALAU Sandrine Joelle,

Convocation: 29 octobre 2014

Secrétaire de séance: Henri PALAU

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM
Validation de l'ordre du jour

1-Tableau des effectifs :

Suite à la fin de la mise à disposition du SIS de l'agent d'entretien de nos locaux administratifs (pour cause de mise à la retraite), il convient de recruter directement ou de solliciter une mise à disposition du SIECA pour 3 ou 4 heures par semaine. Le SIECA va vérifier dans sa grille du personnel si la mise à disposition peut être mise en place avant de faire un appel à candidature.

2/ Renouveau dénomination commune touristique :

Le conseil municipal valide la demande de renouvellement de ce label.

3/ Tarifs des concessions cimetière :

Suite à la régularisation des sépultures, de la création de l'enfeu collectif de 12 casiers, du jardin du cimetière et de mise en place de cavurnes (6), il convient de déterminer les tarifs des concessions. Etablissement de la grille par le conseil municipal.

4/Délégué SEM crématoriste :

M. BLANQUE Pierre propose sa candidature qui est entérinée par l'assemblée.

5/ Secours sur pistes :

Reconduction des principes d'organisation des secours sur pistes.
Validation de l'offre des transports ambulanciers et des pompiers.
Etablissement des tarifs des secours sur pistes en fonction des zones.

En parallèle M. le Maire présente un projet de partenariat pour la prise en charge d'équipements en traumatologie pour Font-Romeu/Bolquère. Il indique qu'il convient de participer à ces dépenses pour assurer un service médical de qualité sur les hauts cantons en période hivernale. 80% seraient à la charge de Font-Romeu- Bolquère et 20% pour Eyne-St Pierre.

Le conseil municipal valide cette participation financière.

6/Avenant convention mise à disposition défibrillateur du Conseil Général :

Reconduction de la mise à disposition jusqu'au 31/12/15 validée.
Le conseil municipal en profite pour demander un recyclage de la formation utilisation du défibrillateur pour les agents, élus et volontaires.

7/ Noël 2014 :

Reconduction des barèmes tarifaires colis 3è âge et enfants non scolarisés sur le budget du CCAS ;

8/ Compte-rendus des syndicats/commissions :

- **SIS :** Mme GOSSET présente les dossiers en cours notamment en matière de gestion du personnel. Il est évoqué la possible mise en place dans cette structure de commissions de travail.
- **Forêt :** M. ECHARD indique que l'exploitation de la coupe d'affouage 2012 sera prorogée

jusqu'au 31/10/15

- **Siaepa** : difficultés de trésorerie, dernières demandes d'emprunt refusées. Le conseil municipal entérine une mise à disposition temporaire d'une avance de trésorerie de 100 000€ si besoin.
En parallèle, il est expliqué le litige avec une banque ayant mal géré un remboursement anticipé et qui en cascade a généré un préjudice financier à la structure.
- **SIVM** : pas de prêt accordé à ce jour pour les réfections de voirie programmées. La commune perd de ce fait du temps dans les investissements prévus au sein de cette structure.
- **Urbanisme** : le PLU est toujours bloqué auprès des services de l'Etat qui ont émis un avis défavorable, une prochaine réunion a lieu fin du mois.

9/ Dossiers en cours :

- **Location licence 4** saison hivernale : reconduction des conditions tarifaires, soit 1500€ la saison
- **Convention de déneigement** : à formaliser en fonction des demandes
- **Achat terrain pour un local technique** : proposition à négocier afin de construire une annexe au garage communal comme prévue. Voir également pour affiner le projet et inscrire cette dépense sur le budget pour solliciter des subventions.
- **Projet cascade de glace** : proposition de maître d'œuvre du RTM afin de faire valider ce projet. Toutefois, certains préalables sont nécessaires : convention avec la copropriété pour installer un branchement provisoire afin d'effectuer des essais cet hiver, faire chiffrer l'ensemble du projet avec régularisation foncière, plateforme d'accueil, toilettes, aménagements divers. La maîtrise d'ouvrage communautaire sera sollicitée car il s'agit d'un projet innovant, qui va dans le sens d'une diversification des activités touristiques
- **Passage au PESV2** : des logiciels, photocopieurs avec scan adaptés, un outil de signature électronique (avec bordereau à l'écran) et d'échange sont nécessaires pour rendre compatibles les services administratifs et comptables avec la trésorerie dans le cadre du nouveau protocole d'échange dématérialisé. Ces frais et des changements de matériel seront partagés entre la commune et les 2 syndicats hébergés sur le service administratif communal (SIAEPA, SIECA).

10/ Questions diverses :

- Demande de précisions du conseil municipal de la protection spécifique des élus dans la cadre de l'exercice de leurs missions
- Mme CAZEILLES demande si la sirène du village est opérationnelle et si elle peut sonner tous les mois comme dans d'autres villages. A vérifier
- Mme CAZEILLES demande si l'on peut relancer la population sur le système d'alerte que l'on avait proposé, mais qui malheureusement n'avait pu eu de succès
- Véhicules stationnés sur le domaine public : demande d'intervention de la commune de M. BONO pour la rue des edelweiss. Idem pour le véhicule sur le parking des pistes pour la station
- Mme GOSSET signale la plainte concernant le stationnement d'un bus rue des chevreuils. Le véhicule est régulièrement stationné sur la voie publique. Le conseil général a été avisé s'agissant d'un outil de travail d'un de leurs agents.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h30

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,



Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,